

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**D'AIRE-LA-VILLE DU 13 OCTOBRE 2025**

**SÉANCE OUVERTE À 20 H 00**

**Présent-e-s**

M. Jonathan CHRISTIN, Président

Mmes Aurélie DUPERRIER, Nathalie HENRIOD, Elena MANZI RODRIGUES, Théa OBERSON, Sarah PECK

Conseillères municipales

MM. Jean-Luc CAVALIERI, Alexandre CAVROIS, José NODA GONZALEZ, Serge PRADERVAND, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN

Conseillers municipaux

**Conseil administratif**

Mme Christine RAMBACH, Maire

M. Michel APOTHELOZ, Conseiller administratif

M. Dominique NOVELLE, Conseiller administratif

**Excusée**

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY, conseillère municipale

**Assiste**

Mme Jennifer DELAFONTAINE, secrétaire

**Procès-verbaliste**

Mme Kadja LENAUD

**ORDRE DU JOUR**

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025
- II. RAPPORT DE COMMISSION
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL ADMINISTRATIF
- IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2026, NOMINATION :
  - PRÉSIDENT.E
  - VICE-PRÉSIDENT.E
  - SUPPLÉANT.E.S

**V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA FONDATION COMMUNALE POUR DES LOGEMENTS LES CHOUETTES****VI. MOTIONS****VII. QUESTIONS ET DIVERS**

---

**M. CHRISTIN**, ci-après « le Président », ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal. Il excuse Mme MOULLET-BOUCHARDY.

En ce jour de libération des otages à Gaza, il relève que le Conseil se réunit ce soir dans un moment de paix.

---

**I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 17 SEPTEMBRE 2025**

**Le Président** demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

**Mme HENRIOD** remarque que le procès-verbal n'était accessible que depuis ce matin, et qu'à titre personnel elle n'a pas eu le temps de le lire.

Sur proposition **du Président**, l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre est reportée lors de la prochaine séance du Conseil municipal, le 10 novembre 2025.

---

**II. RAPPORTS DE COMMISSION**

**Le Président** demande s'il y a des rapports de commission.

Commission routes, déchets, espaces verts

**Mme MANZI RODRIGUES** informe que la commission routes, déchets, espaces verts s'est réunie le 24 septembre 2025 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

- **Budget 2026**

À la suite de la présentation du projet de budget 2026 par M. NOVELLE, **les membres de la commission ont validé à l'unanimité le budget 2026 de la commission pour un montant de CHF 670'113.00**.

- **Piste cyclable (Bernex-Aire-la-Ville)**

Plusieurs membres de la commission ont fait part de leur inquiétude concernant cette piste. Les questions de signalisation, de cohabitation entre usagers (piétons/vélos en particulier) ainsi que la dangerosité de l'arrivée sur le giratoire du Moulin-de-la-Ratte ont été abordées.

**Les membres de la commission ont demandé à la Commune d'écrire à l'Office cantonal des transports (OCT) ainsi qu'à la Commune de Bernex.**

- **Stationnement**

La question du stationnement de longue durée en zone blanche est un problème. Des entreprises, notamment, stationnent des véhicules (petites camionnettes entre autres) de longues périodes sans être en infraction.

Les places, au chemin de Mussel, réservées pour le corps enseignant, ne sont presque plus utilisées. Un membre de la commission a proposé la création d'un dépose-minute, ce qui avait été refusé à l'époque par le Conseil municipal.

**M. NOVELLE** confirme que cette dernière étape de la réflexion sur le stationnement va pouvoir débuter. Les membres de la commission et du Conseil municipal pourront se prononcer sur les options possibles, au mieux pour le budget 2027.

Commission culture, loisirs, mobilité

**Mme HENRIOD** informe que la commission culture, loisirs et mobilité s'est réunie le 23 septembre 2025 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

- **Présentation de la commission**

En préambule de cette commission, Madame RAMBACH a présenté les thèmes qui concernent celle-ci :

- Évènements culturels à Aire-la-Ville
- Projets intercommunaux
- Soutien à des manifestations culturelles de la région
- Soutien à des institutions culturelles
- Communication
- Loisirs (y compris pour les Aînés)
- Mobilité

- **Budget 2026**

À la suite de la présentation du projet de budget 2026 par Mme RAMBACH, **les membres de la commission ont validé à l'unanimité le budget 2026 de la commission pour un montant de CHF 120'671.00.**

- **Subvention communale – abonnement tpg**

**Les membres de la commission ont accepté à l'unanimité l'augmentation de la subvention pour les abonnements annuels unireso et CFF pour les adultes, de CHF 100.00 à CHF 150.00.** Le règlement relatif à l'encouragement à la mobilité en transports publics sera modifié en ce sens.

Commission sports, sécurité

**M. PRADERVAND** informe que la commission sports, sécurité s'est réunie le 9 octobre 2025 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

- **Budget 2026**

À la suite de la présentation du projet de budget 2026 par M. APOTHELOZ les membres de la commission ont apporté les modifications suivantes :

- Arrosage cèdre – CHF 3'000 : report de ce montant en commission route, déchets, espaces verts
- Commémoration des 200 ans de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville – CHF 5'000 : ajout de ce montant dans une nouvelle rubrique
- Remplacement des gradins de la patinoire inline – CHF 50'000 : retrait de ce poste au budget

**Les membres de la commission ont validé à l'unanimité le budget 2026 de la commission pour un montant de CHF 446'927.30.**

- **Sorties à la neige**

Les sorties à la neige auront lieu :

- Le samedi 17 janvier 2026 aux Gets
- Le samedi 7 février 2026 aux Contamines Montjoie

- **Divers**

- Les statistiques de fréquentation remises par les associations sportives ont été transmises
- Une rencontre avec les Associations sportives a été agendée en avril 2026
- Le Satigny Volleyball propose des cours à Aire-la-Ville depuis septembre 2025
- Le IHC Aire-la-Ville a remis, aux Autorités, un courrier de remerciements officiels pour les travaux de réfection de la patinoire inline.
- L'étude pour l'installation d'un terrain de padel sur le terrain de football a été communiquée
- Des contrôles de vitesse seront mis en place sur la commune par la Police cantonale

### Commission bâtiments

**Mme OBERSON** informe que la commission bâtiments s'est réunie le 7 octobre 2025 à 20h00. Les points suivants ont notamment été traités :

- **Fondation communale pour les logements les Chouettes – Statuts**

Les membres de la commission ont pris connaissance de la modification des statuts qui seront présentés au Conseil municipal sous forme de délibération.

- **Investissement – acquisition tables et chaises pour la salle polyvalente**

**Les membres de la commission ont validé à l'unanimité la proposition d'investissement pour l'acquisition de tables et chaises pour un montant de CHF 115'000.00.** Le Conseil municipal se prononcera prochainement sur ce sujet.

- **Budget 2026**

À la suite de la présentation du projet de budget 2026 par M. APOTHELOZ, **les membres de la commission ont validé à l'unanimité le budget 2026 de la commission pour un montant de CHF 926'364.70.**

**Le Président** remercie pour les rapports.

### III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le **Président** prend la parole.

#### Association des communes genevoises (ACG)

S'agissant du droit d'opposition des conseillers municipaux, **le Président** informe que les membres du Conseil municipal ont pu prendre connaissance des décisions de l'Assemblée générale de l'ACG du 26 mai 2025.

Le Président passe la parole à **Mme RAMBACH**, Maire.

#### Formations pour les Conseillers administratifs et municipaux.

La date de cette formation, relative à l'aménagement du territoire, a été reportée au mois de janvier en attendant l'élection du nouveau Conseiller d'Etat.

#### Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon Aire-la-Ville

La Fondation s'est réunie la semaine dernière et a pu traiter le projet de budget 2026 qui a été validé à l'unanimité. Les montants, intégrés dans le budget communal, seront portés à la connaissance de la commission sociale et jeunesse qui aura lieu le 14 octobre 2025.

Le Président passe la parole à **M. NOVELLE**, Conseiller administratif.

#### Salon de coiffure – inauguration

Informé que les travaux vont bientôt s'achever. La Commune organise une petite inauguration officielle au salon de coiffure en présence des Conseillers municipaux, de l'Exécutif et des gérantes de l'établissement, lundi 3 novembre 2025, à 19 heures.

Pour des raisons d'organisation, **M. NOVELLE** demande aux Conseillers municipaux qui ne seront pas présents de s'annoncer ce soir.

Mme OBERSON et M. CAVROIS ne seront pas présents. Mme MOULLET-BOUCHARDY, absente ce soir, sera informée de cet évènement.

Le Président passe la parole à **M. APOTHELOZ**, Conseiller administratif.

#### Cours premier secours printemps

Un cours sera proposé à la population dans le courant du printemps prochain, avec un accent particulier qui sera mis sur l'utilisation des deux défibrillateurs que la Commune a acquis.

#### Travaux patinoire

**M. APOTHELOZ** confirme que la présidence et autres représentants du IHC Aire-la-Ville sont enchantés de la qualité du travail réalisé, et remercie encore une fois le Conseil municipal d'avoir voté ce crédit d'investissement.

#### IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2026, NOMINATION :

- PRÉSIDENT.E
- VICE-PRÉSIDENT.E
- SUPPLÉANT.E.S

**Le Président** demande si des personnes se portent candidates.

**M. ZBINDEN** termine son mandat et ne se représente pas pour l'année 2026.

Le Bureau de vote 2025 propose :

- M. PRADERVAND à la présidence
- M. GARCIA à la vice-présidence.
- Les suppléants resteraient les mêmes que ceux de l'ancienne législature, soit M. JENNY pour la présidence et M. BÜRGKI pour la vice-présidence.

**M. RAEMY** remercie M. ZBINDEN d'avoir assumé cette fonction qui représente une charge de travail non négligeable durant 10 ans. **Le Président** se joint aux remerciements de M. RAEMY.

*Applaudissements*

**Le Président** demande aux membres du Conseil municipal s'il y a d'autres candidats.

Tel n'étant pas le cas, **le Président** met au vote les quatre propositions suivantes :

- M. Serge PRADERVAND, en qualité de Président
- M. Damien GARCIA, en qualité de Vice-Président
- M. Alain JENNY, en qualité de suppléant du Président
- M. Vincent BÜRGKI, en qualité de suppléant du Vice-Président

**Les nominations sont acceptées à l'unanimité par 11 pour, 0 contre, 0 abstention.**

#### V. DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA FONDATION COMMUNALE POUR DES LOGEMENTS LES CHOUETTES

**Le Président** demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document et si celui-ci amène des commentaires ou remarques. Tel n'étant pas le cas le Président passe au vote de la délibération.

##### Exposé des motifs

Au 1<sup>er</sup> juin 2025, la modification de la loi sur l'administration des communes (LAC) est entrée en vigueur.

Certaines des modifications ont un impact direct sur la terminologie utilisée dans les lois, règlements, statuts et autres documents mentionnant notamment les fonctions et seront mis à jour.

Pour les communes de moins de 3'000 habitantes et habitants, comme c'est le cas d'Aire-la-Ville, qui disposaient jusqu'au 31 mai 2025 d'une ou d'un Maire et de deux Adjointes ou Adjoints, les notions de maire et adjoints disparaissent au profit de la notion unifiée de Conseil administratif.

Les statuts de la Fondation communale pour les logements les Chouettes sont donc modifiés pour répondre à la notion de Conseil administratif. De plus, les membres du Conseil de Fondation ont également décidé d'apporter quelques autres modifications aux statuts.

Les modifications de statuts présentés sont donc de moindre importance et le Conseil administratif soumet cette délibération aux membres du Conseil municipal.

vu l'exposé des motifs,

vu les statuts de la Fondation communale pour des logements les Chouettes du 19 septembre 1988,

vu la validation de la modification par le Conseil de Fondation le 6 mai 2025,

vu le rapport de la commission bâtiments du 7 octobre 2025,

conformément aux art. 30, al. 1, let. t et 93 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

## DÉCIDE

1. D'adopter les modifications apportées aux statuts de la Fondation communale pour des logements les Chouettes, telles qu'elles figurent dans le document annexe qui fait partie intégrante de la présente délibération.
2. De fixer l'entrée en vigueur de ces nouveaux statuts au lendemain de l'approbation par le département compétent, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juin 2025.

**La délibération est acceptée à l'unanimité, 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention.**

## VII. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion.

Aucune motion n'est proposée.

## VIII. QUESTIONS ET DIVERS

### Mme MANZI RODRIGUES

- Contrôles de vitesse : demande si les contrôles déployés sur la commune ont donné lieu à un retour de la police sur le nombre d'infraction.

**M. APOTHELOZ** a, à mi-septembre, eu la confirmation de la part de la gendarmerie que l'ensemble de la signalisation routière était désormais conforme sur le territoire communal, et qu'à partir de ce moment des contrôles de circulation seraient programmés. Il précise toutefois ne connaître ni les dates, ni le nombre de ces contrôles, et qu'il n'a pas eu non plus de retour sur ces derniers. Une communication pourrait parvenir à l'administration à

l'issue de cette phase de contrôle, et dans ce cas, les informations seraient transmises au Conseil municipal.

**M. ZBINDEN** souhaite savoir si les statistiques relatives aux relevés des indicateurs de vitesse (radar sympathique) aux deux entrées du village ont démontré que des conducteurs roulaient trop vite. **M. APOTHELOZ** précise que ces statistiques sont établies à la demande et qu'elles ne viennent donc pas automatiquement.

**M. APOTHELOZ** explique que lorsqu'un agent municipal extrait ces données, ce travail est pris sur le temps dévolu au terrain, raison pour laquelle l'administration ne sollicite pas fréquemment ce travail de statistique. Néanmoins, pour répondre à la question de M. ZBINDEN il signale que plus de 90 % des véhicules respectent la signalisation, et que pour les excès de vitesse identifiés, ceux-ci ont surtout lieu en tout début de journée, plutôt en sortie de village du côté du Pont de Peney. M. APOTHELOZ pense qu'il s'agit de personnes qui traversent le village pour aller travailler à Zimeysa.

---

Sans autre commentaire, **le Président** clôt la séance à 20h20.